

Transports en Douaisis

Je suis très heureux de la confiance qui m'a été témoignée à l'occasion de cette réélection à la présidence du SMTD le 29 juillet dernier. Les deux années qui viennent de s'écouler se sont concrétisées par des réalisations majeures au service de la mobilité de tous mais il nous faut aujourd'hui aller encore plus loin. Il ne s'agit plus d'étendre notre périmètre mais de consolider ou d'adapter l'offre de service là où évolue est désormais présent. Le développement du réseau pour faciliter la mobilité de tous les citoyens reste une priorité. Il s'agira également de mener les dossiers de révision du plan de déplacements urbains et mise en accessibilité des quais sur tout le territoire de la CCCO.

« La mobilité de tous les citoyens est et restera notre priorité »

D'importants projets sont à l'étude et seront à réaliser : une 2^{ème} ligne BHNS entre Leforest et le Centre Hospitalier de Douai, une nouvelle ligne 4 partant du Centre Hospitalier vers Pôle Emploi ou vers le Bas-Terroir, l'éclatement des lignes 5, 6 et 8 pour relier le Centre de Douai aux villes limitrophes et la refonte de la ligne 14. Nous allons également mettre en place une nouvelle billettique et développer notre offre tarifaire. Tarif trajet court, tarif heures creuses, tarif groupe, gratuités... sont à la réflexion (Cf. enquête en dernière page). Une autre priorité reste la concrétisation du schéma directeur des modes doux qui a été élaboré. Dans ce cadre, nous poursuivrons notre travail pour le développement de l'utilisation du vélo avec notamment la création d'abris vélos sécurisés.

Bus, train, vélo, marche, covoiturage... il nous faut réussir l'intermodalité entre les différents moyens de transport. Enfin, autre sujet qui nécessite une prochaine décision : faire le choix d'une énergie du futur pour nos bus. Entre hydrogène, gaz et électricité, il faudra trancher. Le nerf de la guerre, ce sont bien sûr les moyens financiers. La crise sanitaire et économique doit nous faire réfléchir et raisonner prudemment. La mobilité est un sujet clé sous l'aspect social, économique et environnemental. Le SMTD et évolue seront au rendez-vous dans l'intérêt du territoire.

Vive la mobilité dans le Grand Douaisis !

Claude HEGO,
Président



RÉSULTAT DES VOTES

Nouvelle mandature pour le SMTD



Claude HEGO
Président



Robert STRZELECKI
1^{er} Vice-Président
Evolutions de l'offre de transports en commun y compris la ligne B de Bus à Haut Niveau de Service



François CRESTA
2^{ème} Vice-Président
Finances



Jean-Luc HALLE
3^{ème} Vice-Président
Mobilités actives: modes doux, vélos à assistance électrique, abris vélos.



Christophe DUMONT
4^{ème} Vice-Président
Juridique et communication



Julien QUENNESSON
5^{ème} Vice-Président
Clientèle, tarification, transition numérique, plateforme mobilité



Christophe CHARLES
6^{ème} Vice-Président
Usages partagés et alternatifs à la voiture et du développement de l'intermodalité. Transition énergétique



Damien FRENOY
7^{ème} Vice-Président
Travaux et patrimoine foncier



Jessica TANCA
8^{ème} Vice-Président
Planification de la mobilité. Mise en accessibilité



Claudine PARNETZKI
9^{ème} Vice-Président
Marchés publics et commande publique

Objectif : une mob

Transports en Douaisis : qui fait quoi ?

Autorité Organisatrice de la Mobilité, le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) a confié la gestion des transports en commun à un opérateur interne : la Société des Transports de l'Arrondissement de Douai (STAD). La STAD exploite le réseau de transports publics dénommé « évéole »..



Le SMTD, Autorité Organisatrice de la Mobilité

Composé des 35 communes de Douaisis Agglo et des 20 communes de la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent, le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis est une collectivité territoriale ayant notamment les compétences suivantes :

- Organiser et assurer l'exploitation des services de transports réguliers et à la demande de personnes, ainsi que les services de transport scolaire urbains et non-urbains.
- Procéder à la mise à l'étude et à la réalisation de la mise en accessibilité des points d'arrêts de transports.
- Organiser des services relatifs aux mobilités actives, aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou des services de mobilité solidaire.
- Établir les plans de mobilité ainsi que mener les études et /ou le suivi des grands projets de transports et de déplacements du territoire et/ou en assurer le suivi..
- Mettre en place un service de conseil en mobilité destiné aux employeurs et aux gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants.
- Être maître d'ouvrage des travaux de construction, et d'aménagement des immeubles liés à l'exercice du service des transports collectifs urbains.

La STAD, exploitant du réseau évéole

Détenue par le SMTD (à 81,82%), par Douaisis Agglo (à 9,09%) et la CCCO (à 9,09%), la STAD exploite le réseau de transports publics du territoire depuis le 1^{er} février 2013 (le réseau évéole). Son équipe est composée de plus de 140 conducteurs-receveurs et de près de 90 salariés veillant au bon fonctionnement quotidien du réseau.

Le réseau évéole

1 ligne

de Bus à Haut Niveau de Service (ligne A)

17 lignes

régulières de bus,

22 lignes

de transports à la demande (Tad'évéole)

1 navette

Binbin qui dessert le centre-ville de Douai.

Les dessertes

scolaires

Plus d'informations sur : www.eveole.com

Déploiement d'abris vélos sécurisés : une solution pour favoriser la pratique du vélo

L'offre de stationnement en faveur des cyclistes est peu développée sur les communes du Douaisis. Le SMTD a décidé de remédier à la situation.

En septembre 2019, le schéma directeur modes doux, conçu par le SMTD en partenariat avec de nombreux acteurs (Douaisis Agglo, CCCO, communes, établissements scolaires, associations d'usagers...) a mis en évidence le fait que le stationnement vélo sur les espaces publics n'était pas assez présent dans les centres bourgs et zones urbaines du territoire. De fait, peu de rabattements peuvent être organisés vers les principaux pôles générateurs du territoire. Le SMTD s'est alors donné 2 objectifs :

- améliorer l'intermodalité* avec l'implantation de stationnements sécurisés deux-roues aux abords des voies bus ;
- développer les modes alternatifs et la part du vélo.

Le déploiement des abris sécurisés va commencer avec notamment 2 premières implantations fin 2020 en Gare de Sin-le-Noble et à proximité du pont d'Esquerchin sur la commune de Douai.



Ces aménagements ainsi que l'accroissement du parc de vélos à assistance électrique proposés à la location devraient contribuer à développer l'usage du vélo à l'échelle du territoire.

*utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même trajet.

3 critères seront pris en compte pour l'aménagement des abris vélos

1. Sécurité :
efficacité de l'aménagement contre le vol

2. Commodité :
simplicité à fixer les vélos, espacement pour les manipuler

3. Accessibilité et rabattement :
distance entre le stationnement deux-roues et l'implantation des abris à proximité immédiate de la ligne A de BHNS.

Mobilité durable

Aménagements cyclables et cheminements piétons, le SMTD apporte son concours.

Pour inciter les communes, membres du SMTD, à mettre en place les mesures et actions inscrites au Plan de Déplacements Urbains (PDU) approuvé en 2016, un principe de subventions (plafonnées à 30 000 € par commune pour la période 2017-2020) a été acté. Près de 100.000 € ont été ainsi mobilisés par le SMTD pour la période 2017-2020.

Trois axes du Plan de Déplacements Urbains sont concernés par l'octroi de subventions de la part du SMTD :



- améliorer l'intermodalité par la création et la mise en valeur des pôles d'échanges et des parcs de stationnements ;
- renforcer la mobilité pour tous en offrant des conditions favorables à la pratique des modes doux (cycles et piétons) ;
- promouvoir une mobilité citoyenne par l'aide à la réalisation de Plans de Déplacements (administrations et établissements scolaires)

Dans ce cadre, 6 communes ont déjà bénéficié de versements pour un total de près de 35 000 €. C'est ainsi qu'Auberchicourt (rue de la concorde) et Goeulzin ont pu mettre en oeuvre des bandes cycles et des continuités piétonnes*. Pecquencourt, Loffre et Guesnain ont mis en accessibilité des continuités piétonnes dans plusieurs rues. Férin et Goeulzin ont créé des pistes cyclables (rue de Goeulzin et rue Jules Ferry).

D'autres versements (pour un total de près de 64 000 €) vont avoir lieu pour la poursuite de la mise en accessibilité de continuités piétonnes, la mise en place de bandes cycles ou la création de pistes cyclables à Goeulzin, Pecquencourt,



Douai, Cuincy et Warlaing mais aussi pour accompagner les études et réflexions des communes sur ce sujet. Ainsi, le SMTD participe également financièrement à l'élaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) à Lambres-lez-Douai. **Pour faire une demande de subvention, les Collectivités peuvent adresser leur dossier jusqu'au 15 novembre 2020 à l'adresse contacts@smdt.fr.**

Retrouvez toutes les informations sur le site www.smdt.fr - Rubrique «Mobilité»

**La continuité piétonne consiste à s'assurer que les trottoirs ont une largeur suffisante et dégagée de tout obstacle ainsi que des passages piétons mis aux normes pour permettre le cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite en sécurité sur l'ensemble des voies.*

Accessibilité du réseau aux personnes à mobilité réduite : l'Arleusis et les 10 nouvelles communes de la CCCO à l'étude



Le SMTD se doit de développer des solutions de mobilité durables et performantes pour tous. En 2017, un programme de travaux était lancé pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite la majorité du réseau de transports en commun. Son extension aux 10 nouvelles communes de la CCCO et à l'Arleusis en septembre 2019 implique l'élaboration d'un diagnostic sur les nouvelles zones récemment desservies.

Dans le cadre des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), le SMTD s'était engagé envers l'Etat à la mise en place d'un vaste programme de travaux sur ses infrastructures afin d'en assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'objectif était d'assurer l'accès de l'ensemble du réseau évolue aux personnes en situation de handicap moteur, visuel ou auditif. Ce chantier a représenté un investissement très important pour le SMTD puisque plus de 200 quais ont été mis en conformité et rendus accessibles entre 2017 et 2019.

Le défi de l'accessibilité ne s'est pas limité aux quais du réseau. Le SMTD a investi dans des solutions adaptées aux différents handicaps au niveau de ses véhicules, de ses agences et de ses outils de communication.

Les travaux de mise en accessibilité prévus dans le cadre de l'Ad'AP sont terminés depuis l'été 2019 sur l'ancien périmètre du SMTD.

Avec l'arrivée des 10 nouvelles communes de la CCCO et la refonte de la desserte en bus de l'Arleusis, le réseau évolue a été complètement repensé. Les services du SMTD œuvrent donc actuellement à l'étude de la mise en accessibilité du nouveau périmètre afin de garantir un même niveau d'accessibilité à l'ensemble des habitants du Grand Douaisis.